



rectification impôts 2007 en 2009

Par **nicokro**, le **09/06/2010** à **20:54**

Bonjour,

en 2007 j'ai remboursé un prêt in-fine sur mon habitation avant le terme et la vente du K° placé en SICAV, Fonds de placement, ...

La banque me crédite les intérêts du K° vendu.

- celle-ci omet de me prévenir de les déclarer

- j'ai cru que les intérêts versés du prêt venaient en déduction des intérêts acquis par le K° placé... (oui, bon...)

Fin 2009, le fisc a rajouté les intérêts perçus à mon revenu imposable de 2007, la rectification se monte à 50% des gains.

Que puis-je faire pour diminuer l'impact de cette rectification ?

Piste 1 : retrouver des moins values depuis 1997.

Piste 2 : demander un assujettissement égal au prélèvement libératoire optionnel de 2007 (???)

Merci pour vos réponses

Nicolas